

Alliage DF®

Fongicide vigne



Fongicide

Composition : 50% de krésoxim-méthyl

Formulation :granulés dispersables (WG)

Usages et doses autorisés :

- **Vigne :**

Oïdium : 0,2 kg/ha

Black-rot : 0,2 kg/ha

Rougeot parasitaire : 0,2 kg/ha

Excoriose : 0,02 kg/hl

Vigne : 3 / saison, recommandations BASF : 2 non consécutives.

Autorisation de vente N° : 9700214

Classement toxicologique :

Ancien classement (99/45)	Nouveau classement (GHS)
N Dangereux pour l'environnement Xn Nocif	  Attention
R40 Effets cancérogènes suspecté ; preuves insuffisantes.	H351 Susceptible de provoquer le cancer.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DAR :

Vigne : 35 jours

Réglementation transport ADR : classe 9 (ONU 3077)

Conditionnement : bidon de 0,6 kg (groupage par 10)

La matière active

Le **krésoxim-méthyl** est une matière active découverte dans les laboratoires du Centre Agronomique de BASF Limburgerhof et issue de l'observation d'un champignon, *Strobilurus tenacellus*

Alliage DF

Le **krésoxim-méthyl** appartient à la famille des strobilurines

Nom chimique : méthyl(E)-2-methoxyimino-2-[2-(o-tolyloxyméthyl)phényl]acétate

Formule brute : C₁₈H₁₉NO₄

Masse molaire : 313,4

Le produit formulé : Alliage DF

Propriétés physiques et chimiques

Densité : 0,5 à 0,7

Inflammabilité : non facilement inflammable

Toxicologie :

Toxicité aiguë p.o DL 50 rat : >5000 mg/kg

LMR européenne :

Krésoxim-méthyl

Raisin (cuve et table) : 1 mg/kg

DISTANCE AUX POINTS D'EAU :

Respecter une zone non traitée (ZNT) minimale de 5 m (cf Arrêté du 21/09/06)

DELAI DE RENTREE :

6h (Cf Arrêté du 21/09/06)

Alliage DF est une formulation sous forme de granulés dispersables dans l'eau.

La préparation de la bouillie ne nécessite pas de pré-empâtage et ne dégage pas de poussière. La dispersion et la tenue en suspension de la matière active dans la cuve du pulvérisateur sont excellentes

Intérêt du produit

Très bon anti-oïdium, **Alliage DF** est également homologué contre le black-rot, le rougeot parasitaire et l'excoriose.

Alliage DF présente une très grande souplesse d'emploi : on peut l'utiliser contre l'oïdium à des cadences de type 10 jours (dose : 0,15 kg/ha) ou 14 jours (dose : 0,2 kg/ha) calé sur la fréquence des traitements antimildiou.

Alliage DF est très résistant au lessivage.

Alliage DF respecte la faune auxiliaire.

Alliage DF n'a pas d'effet néfaste sur les fermentations et l'élaboration des vins.

Alliage DF peut-être utilisé sur raisin de table sans risque de brûlure ou marquage.

Mode d'action

Le **krésoxim-méthyl** agit sur les champignons pathogènes au niveau des mitochondries, siège de la respiration cellulaire. Il bloque la chaîne respiratoire et donc la formation d'énergie.

Les particules de **krésoxim-méthyl** déposées sur le feuillage lors de la pulvérisation sont solidement adsorbées sur la cuticule, ce qui confère au produit une excellente résistance au lessivage.

Le produit se répartit en surface par diffusion gazeuse.

Il est immédiatement métabolisé lorsqu'il pénètre dans la plante, offrant ainsi une bonne sélectivité.

Alliage DF est un fongicide à action surtout préventive sur les maladies de la vigne. Sur oïdium, il présente aussi une action curative antisporelante.

Le **krésoxim-méthyl** possède une efficacité secondaire sur le botrytis (*Botrytis cinerea*).

Champ d'activité

Vigne :

- Oïdium (*Erysiphe necator*)
- Black-rot (*Guignardia bidwelli*)
- Rougeot parasitaire (*Pseudopeziza tracheiphila*)
- Excoriose (*Phomopsis viticola*)

Conditions d'application

VIGNE

Pour une bonne gestion de la matière active, le nombre de traitements avec **Alliage DF** doit être limité à 2 par saison non consécutifs en incluant tous les fongicides assimilés (strobilurines).

Alliage DF

OIDIUM

Alliage DF peut s'intégrer dans tous les programmes de lutte contre l'oïdium.

Dose : 0,2 kg/ha

Alliage DF	Doses anti-oïdium
Alliage DF - anti-mildiou à cadence de type 14 jours	Alliage DF à 0,20 kg/ha
Alliage DF - anti-mildiou à cadence de type 10 jours	Alliage DF à 0,15 kg/ha

Dans la pratique, le traitement anti-oïdium est souvent associé au traitement anti-mildiou. Les résultats d'expérimentation ont montré que la dose de **Alliage DF** contre l'oïdium pouvait s'adapter à la cadence de l'anti-mildiou. (Se référer à la réglementation en vigueur en matière de mélange).

Alliage DF est à appliquer en traitement préventif (suivre les recommandations des Bulletins de santé du Végétal)

Il est absolument impératif de respecter la cadence de traitement correspondant à la dose appliquée.

Attention, en conditions très favorables à l'oïdium et à la pousse rapide de la vigne, il est nécessaire de réduire la cadence à 10-12 jours en gardant la dose de 0,2 kg/ha.

BLACK-ROT

Alliage DF est un produit préventif qui s'utilise dans un programme de lutte contre le black-rot. Sa cadence de renouvellement est à moduler selon les risques climatiques et la pression parasitaire. Ne pas moduler la dose.

Dose : 0,2 kg/ha

ROUGEOT PARASITAIRE

Effectuer une application toutes les trois nouvelles feuilles à partir du stade 3 feuilles étalées, pendant toute la période de sensibilité.

Dose : 0,2 kg/ha

EXCORIOSE

Effectuer deux applications en adaptant le volume d'eau à la limite de ruissellement.

Dose : 0,02 kg/hl

- 1^{ère} application lorsque 30 à 40% des bourgeons ont éclaté (Stade D),
- 2^{ème} application au stade deux feuilles étalées (Stade E).

RECOMMANDATIONS GENERALES

Eviter toute dérive de pulvérisation sur cerisier (arbres isolés ou verger).

En cas de fortes chaleurs, des brûlures passagères, sans conséquences peuvent être visibles, et ce d'autant plus qu'il est associé à d'autres spécialités phytosanitaires. En cas de températures supérieures à 25°C, traiter tôt le matin ou en soirée.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve au ¾ du volume d'eau nécessaire et mettre l'agitation en marche. Verser lentement la quantité de **Alliage DF** nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.